



AMORPHA FRUTICOSA

Noms communs : Faux-indigotier, Amorphe, Indigo bâtard

Catégorie : FLORE

Famille : *Fabaceae*

Milieu : Berges des cours d'eau, canaux, lacs et marais ; roselières, sous-bois des forêts alluviales

Origine géographique : Amérique du Nord

Nom Anglais : False indigo

Auteur : Linné, 1753

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

L'arrachage manuel des jeunes plants peut être réalisé mais il faut veiller à ne pas laisser de racines dans le sol, qui pourraient permettre la formation de nouveaux plants. Le broyage mécanique est la méthode la plus utilisée pour contenir l'espèce. Les coupes, réalisées fréquemment, permettent d'affaiblir la plante, de réduire sa croissance et sa reproduction.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Introduit comme plante ornementale, mais aussi fixateur de dunes, de berges ou comme brise-vent dans les parcelles agricoles (Fried, 2012), le Faux-indigo a été mentionné dans le milieu naturel en 1794 dans le delta du Rhône (FCBN, 2010 ; Muller 2004). Elle s'est ensuite acclimatée au bord des cours d'eau et des routes d'Europe.

Le Faux-indigo est plutôt lié à des milieux anthropisés mais il peut envahir des milieux naturels moins perturbés. Il peut perturber la régénération naturelle des forêts alluviales en concurrençant les semis d'arbres indigènes. Dans les milieux plus ouverts, il entraîne une profonde modification de la composition de la Flore, favorisant les espèces rudérales nitrophiles. Dans la strate arbustive, il concurrence et remplace les espèces majeures telles que *Cornus sanguinea* ou *Ligustrum vulgare* (Muller, 2004). Il pourrait aussi entraîner des modifications du régime hydraulique et des processus d'érosion et de sédimentation le long des berges (Fried, 2012 ; FCBN, 2010). En colonisant les milieux ouverts, elle réduit l'occurrence de la végétation rivulaire et fragilise les roselières (Muller, 2004).

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions :

Date de rédaction : 25/04/2016, version 1 (mise à jour liens 22/02/2021)

PRODUCT DESCRIPTION

Gestion de l'*Amorpha fruticosa* par la Compagnie nationale du Rhône (en cours de rédaction)

[FCBN](#)

[FCEN](#)

[CEN LR - Life+ Lag'Nature](#)

[ARPEInvMed](#)

[INPN](#)

[EASIN](#)

[EPPO](#)

[Vuillemenot M. 2010. Surveillance de l'apparition et de l'évolution des espèces exotiques envahissantes : *Amorpha fruticosa* L.. Conservatoire botanique national de Franche-Comté / Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté, Union européenne. 20 pp.](#)

Lapin B. Nothnagle P. 1995. Control of false indigo *Amorpha fruticosa* a non native plant, in riparian areas in Connecticut Natural Areas Journal 15: 279. In: Evans J.R., Nugent J.J., Meisel J.K. 2003. Invasive plant species, inventory and management. Plan for the Hanford Reach National Monument. The Nature Conservancy, Washington Field Office. 158 pp.

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#)

[Muller S. \(coord.\). 2004. Plantes invasives en France. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 168 pp.](#)

Espèce non réglementée.

CITATION

CDR EEE. 2016. *Amorpha fruticosa*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes. UICN France et Office français de la biodiversité.

